

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**VAL VANOISE**

**Numéro SIRET : 20004079800015**

**POSTE COMPTABLE : CDF DE BOZEL**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COM COM VAL VANOISE**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser  
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
p.20 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.23	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.24	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.26	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.27	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.28	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.30	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.31	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.32	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.33	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.34	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.35	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
p.36	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.37	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.41	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.42	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.43	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.44	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.45	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.46	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.47	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.48	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.49	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.50	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.54	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.55	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.56	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.57	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.58	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.59	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.61	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.62	D2 - Arrêté et signatures	X	

<b>Code INSEE</b> 73055	<b>VAL VANOISE</b> <b>BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>	<b>CA</b> <b>2018</b>
----------------------------	---	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 566
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	19 892
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
9 419 900,00	9 419 900,00	350,99	177,27

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 290,83	281,00
2	Produit des impositions directes/population	581,47	217,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 617,11	318,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	356,41	79,00
5	Encours de dette/population	760,19	169,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,30%	32,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86,04	98,30
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,04%	24,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	47,01%	53,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2018
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 13 145 671,07	G 15 550 934.76
	Section d'investissement	B 4 460 823.57	H 3 306 931.85
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2017</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 706 238.64 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 1 976 316.50 (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		17 606 494.64 = A+B+C+D	21 540 421.75 = G+H+I+J
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)</b>	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 2 562 350.05	L 180 394.12
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019</b>	2 562 350.05 = E+F	180 394.12 = K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	13 145 671.07 = A+C+E	16 257 173.40 = G+I+K
	Section d'investissement	7 023 173.62 = B+D+F	5 463 642.47 = H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	20 168 844.69 = A+B+C+D+E+F	21 720 815.87 = G+H+I+J+K+L

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2018
---	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 2 562 350,05	L 180 394,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	43 729,83
20	Immobilisations incorporelles	92 605,44	0,00
21	Immobilisations corporelles	487 442,38	0,00
23	Immobilisations en cours	6 162,00	0,00
101	Projet de MSP et creche de Bozel	1 602 719,85	79 318,81
102	Renouveaulement des PAV	373 420,38	57 345,48

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 726 280,00	4 507 022,31	218 827,55	0,00	430,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 193 015,00	4 976 224,73	0,00	0,00	216 790,27
014	Atténuations de produits	1 877 000,00	1 867 876,00	0,00	0,00	9 124,00
65	Autres charges de gestion courante	658 980,00	597 603,64	0,00	0,00	61 376,36
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>12 455 275,00</b>	<b>11 948 726,68</b>	<b>218 827,55</b>	<b>0,00</b>	<b>287 720,77</b>
66	Charges financières	211 500,00	100 191,69	76 262,83	0,00	35 045,48
67	Charges exceptionnelles	42 000,00	4 113,88	0,00	0,00	37 886,12
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	886 673,88				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>13 595 448,88</b>	<b>12 053 032,25</b>	<b>295 090,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 247 326,25</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 507 154,33				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	1 047 730,00	797 548,44			250 181,56
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 554 884,33</b>	<b>797 548,44</b>			<b>1 757 335,89</b>
TOTAL		16 150 333,21	12 850 580,69	295 090,38	0,00	3 004 662,14
<b>Pour information</b> <b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de</b> <b>2017</b>		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	236 690,00	191 741,42	0,00	0,00	44 948,58
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 216 984,57	1 245 891,38	47 129,50	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 436 000,00	12 701 336,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 215 330,00	1 206 202,98	0,00	0,00	9 127,02
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	70 050,32	0,00	0,00	4 949,68
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>15 180 004,57</b>	<b>15 415 222,10</b>	<b>47 129,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 660,00	6 893,16	0,00	0,00	766,84
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>15 187 664,57</b>	<b>15 422 115,26</b>	<b>47 129,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	256 430,00	81 690,00			174 740,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>256 430,00</b>	<b>81 690,00</b>			<b>174 740,00</b>
TOTAL		15 444 094,57	15 503 805,26	47 129,50	0,00	0,00
<b>Pour information</b> <b>R002 Excédent de fonctionnement reporté</b> <b>de 2017</b>		(3) 706 238,64				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	163 357,00	66 593,86	92 605,44	4 157,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 210 740,62	1 041 971,67	487 442,38	681 326,57
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 253 200,56	7 864,80	6 162,00	1 239 173,76
	Total des opérations d'équipement	4 862 329,64	2 293 019,93	1 976 140,23	593 169,48
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 862 329,64</b>	<b>2 293 019,93</b>	<b>1 976 140,23</b>	<b>593 169,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 017 800,00	961 283,82	0,00	56 516,18
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	315 000,00	8 399,49	0,00	306 600,51
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 332 800,00</b>	<b>969 683,31</b>	<b>0,00</b>	<b>363 116,69</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>9 822 427,82</b>	<b>4 379 133,57</b>	<b>2 562 350,05</b>	<b>2 880 944,20</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	256 430,00	81 690,00		174 740,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>256 430,00</b>	<b>81 690,00</b>		<b>174 740,00</b>
	TOTAL	10 078 857,82	4 460 823,57	2 562 350,05	3 055 684,20
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>	0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 245 615,43	264 390,91	0,00	981 224,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 545 615,43</b>	<b>264 390,91</b>	<b>0,00</b>	<b>2 281 224,52</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 277 532,15	520 560,38	180 394,12	576 577,65
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	1 714 509,41	1 714 509,41	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	6 700,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	3 222,71	0,00	1 777,29
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 002 041,56</b>	<b>2 244 982,50</b>	<b>180 394,12</b>	<b>576 654,94</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 547 656,99</b>	<b>2 509 383,41</b>	<b>180 394,12</b>	<b>2 857 879,46</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	1 507 154,33			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 047 730,00	797 548,44		250 181,56
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 554 884,33</b>	<b>797 548,44</b>		<b>1 757 335,89</b>
	TOTAL	8 102 541,32	3 306 931,85	180 394,12	4 615 215,35
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>	1 976 316,50			

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>		<b>CA</b>	<b>2018</b>
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>		<b>A3</b>	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (loisement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recelle, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 725 849,86		4 725 849,86
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 976 224,73		4 976 224,73
014	Atténuations de produits	1 867 876,00		1 867 876,00
65	Autres charges de gestion courante	597 603,64		597 603,64
66	Charges financières	176 454,52	0,00	176 454,52
67	Charges exceptionnelles	4 113,88	2 650,00	6 763,88
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	794 898,44	794 898,44
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>12 348 122,63</b>	<b>797 548,44</b>	<b>13 145 671,07</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 690,00	81 690,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	961 283,82	0,00	961 283,82
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 293 019,93		2 293 019,93
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	66 593,86	0,00	66 593,86
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 041 971,67	0,00	1 041 971,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 864,80	0,00	7 864,80
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 399,49	0,00	8 399,49
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>4 379 133,57</b>	<b>81 690,00</b>	<b>4 460 823,57</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	191 741,42		191 741,42
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 293 020,88		1 293 020,88
73	Impôts et taxes	12 701 336,00		12 701 336,00
74	Dotations, subventions et participations	1 206 202,98		1 206 202,98
75	Autres produits de gestion courante	70 050,32		70 050,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	6 893,16	81 690,00	88 583,16
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>15 469 244,76</b>	<b>81 690,00</b>	<b>15 550 934,76</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017</b>				<b>706 238,64</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	520 560,38	0,00	520 560,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 714 509,41		1 714 509,41
13	Subventions d'investissement	264 390,91	0,00	264 390,91
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	6 700,00	0,00	6 700,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	<i>Plus-Values de cession</i>		2 650,00	2 650,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 222,71	0,00	3 222,71
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		794 898,44	794 898,44
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>2 509 383,41</b>	<b>797 548,44</b>	<b>3 306 931,85</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>				<b>1 976 316,50</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>4 726 280,00</b>	<b>4 507 022,31</b>	<b>218 827,55</b>	<b>0,00</b>	<b>430,14</b>
60611	Eau et assainissement	9 500,00	17 429,73	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	37 500,00	37 223,06	0,00	0,00	276,94
60621	Combustibles	4 200,00	6 863,05	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	181 200,00	236 150,18	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	119 440,00	113 512,31	205,00	0,00	5 722,69
60628	Autres fournitures non stockées	20 750,00	16 430,26	959,72	0,00	3 360,02
60631	Fournitures d'entretien	11 300,00	11 853,13	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	148 650,00	154 171,95	3 679,03	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	34 300,00	48 980,77	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	9 581,61	0,00	0,00	418,39
611	Contrats de prestations de services	155 550,00	159 535,58	10 188,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	123 860,00	140 702,60	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	136 800,00	188 286,33	17 498,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	24 000,00	31 897,81	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	316 700,00	208 949,08	0,00	0,00	107 750,92
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	10 300,00	8 395,87	380,40	0,00	1 523,73
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	54 000,00	20 117,81	0,00	0,00	33 882,19
615231	Entretien et réparations voiries	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	194 700,00	190 605,29	505,00	0,00	3 589,71
61558	Autres biens mobiliers	79 800,00	51 517,40	0,00	0,00	28 282,60
6156	Maintenance	75 420,00	69 932,08	0,00	0,00	5 487,92
6161	Assurance multirisques	26 920,00	24 211,34	0,00	0,00	2 708,66
6182	Documentation générale et technique	4 540,00	3 738,98	0,00	0,00	801,02
6184	Versements à des organismes de formation	41 860,00	38 356,08	162,00	0,00	3 341,92
6188	Autres frais divers	2 296 810,00	2 168 556,33	180 411,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 900,00	3 929,39	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	117 180,00	115 213,25	3 672,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	1 681,20	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	29 900,00	8 686,01	0,00	0,00	21 213,99
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	1 549,86	0,00	0,00	2 450,14
6236	Catalogues et imprimés	21 190,00	27 809,00	470,40	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	82 300,00	81 710,41	697,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	16 010,50	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	3 783,21	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	658,36	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	25 180,00	25 632,55	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	99,90	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 670,00	10 949,71	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	27 030,00	35 255,75	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
627	Services bancaires et assimilés	930,00	611,52	0,00	0,00	318,48
6281	Concours divers (cotisations...)	730,00	4 124,72	0,00	0,00	0,00
62875	Aux communes membres du GFP	258 970,00	197 463,13	0,00	0,00	61 506,87
63512	Taxes foncières	11 100,00	10 827,00	0,00	0,00	273,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	847,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	785,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	2 371,21	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>5 193 015,00</b>	<b>4 976 224,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>216 790,27</b>
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	83 250,00	94 907,63	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 551,92	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 210,00	13 751,09	0,00	0,00	458,91
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	60 680,00	59 455,69	0,00	0,00	1 224,31
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	8 755,00	8 300,44	0,00	0,00	454,56
6411	Personnel titulaire	2 270 320,00	2 007 393,05	0,00	0,00	262 926,95
64112	NBI	0,00	22 916,20	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	1 180 995,00	1 321 351,65	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	7 550,00	8 179,44	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	9 169,77	0,00	0,00	830,23
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	623 345,00	605 319,79	0,00	0,00	18 025,21
6453	Cotisations aux caisses de retraite	593 750,00	522 848,46	0,00	0,00	70 901,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	74 405,00	62 634,98	0,00	0,00	11 770,02
6455	Cotisations pour assurance du personnel	106 310,00	114 314,24	0,00	0,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	2 000,00	284,74	0,00	0,00	1 715,26
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	66 620,00	37 614,40	0,00	0,00	29 005,60
64731	Versées directement	19 125,00	12 876,87	0,00	0,00	6 248,13
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	1 083,84	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	46 000,00	51 580,73	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	25 500,00	19 689,80	0,00	0,00	5 810,20
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>1 877 000,00</b>	<b>1 867 876,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 124,00</b>
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contribution	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances	300 000,00	290 873,00	0,00	0,00	9 127,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et in	1 577 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>658 980,00</b>	<b>597 603,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 376,36</b>
6531	Indemnités	54 230,00	52 005,48	0,00	0,00	2 224,52
6533	Cotisations de retraite	2 720,00	2 527,30	0,00	0,00	192,70
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 140,00	12 384,05	0,00	0,00	1 755,95
6541	Créances admises en non-valeur	7 300,00	2 652,80	0,00	0,00	4 647,20
6542	Créances éteintes	0,00	411,50	0,00	0,00	0,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charge	0,00	71,12	0,00	0,00	0,00
657341	Communes membres du GFP	226 500,00	43 467,81	0,00	0,00	183 032,19
657358	Autres groupements	77 000,00	229 993,58	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6915 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	277 090,00	254 090,00	0,00	0,00	23 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>12 455 275,00</b>	<b>11 948 726,68</b>	<b>218 827,55</b>	<b>0,00</b>	<b>287 720,77</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>211 500,00</b>	<b>100 191,69</b>	<b>76 262,83</b>	<b>0,00</b>	<b>35 045,48</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 500,00	180 359,54	0,00	0,00	140,46
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échu	6 605,00	-96 592,85	76 262,83	0,00	26 935,02
661131	Aux communes membres du GFP	24 395,00	16 396,07	0,00	0,00	7 998,93
666	Pertes de change	0,00	28,93	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>42 000,00</b>	<b>4 113,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 886,12</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	158,91	0,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	7 000,00	70,00	0,00	0,00	6 930,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	3 884,97	0,00	0,00	16 115,03
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>886 673,88</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>13 595 448,88</b>	<b>12 053 032,25</b>	<b>295 090,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 247 326,25</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 507 154,33</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(</b>	<b>1 047 730,00</b>	<b>797 548,44</b>			<b>250 181,56</b>
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées €	0,00	2 650,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	1 047 730,00	794 898,44			252 831,56
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 554 884,33</b>	<b>797 548,44</b>			<b>1 757 335,89</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 554 884,33</b>	<b>797 548,44</b>			<b>1 757 335,89</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>16 150 333,21</b>	<b>12 850 580,69</b>	<b>295 090,38</b>	<b>0,00</b>	<b>3 004 662,14</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017</b>						

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	76 262,83
Montant de l'exercice 2017	96 592,85
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-20 330,02

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(5) Dont 675 et 676.  
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>236 690,00</b>	<b>191 741,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 948,58</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	211 000,00	172 742,42	0,00	0,00	38 257,58
6479	Remboursements sur autres charges sociales	25 690,00	18 999,00	0,00	0,00	6 691,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>1 216 984,57</b>	<b>1 245 891,38</b>	<b>47 129,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70632	A caractère de loisirs	225 000,00	139 390,49	0,00	0,00	85 609,51
7066	Redevances et droits des services à caractère social	274 000,00	295 748,58	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'é	91 000,00	222 465,61	0,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	160 000,00	203 860,86	0,00	0,00	0,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	15 000,00	17 649,87	0,00	0,00	0,00
70875	Aux communes membres du GFP	103 500,00	15 303,00	0,00	0,00	88 197,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et v	348 484,57	351 472,97	47 129,50	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>12 436 000,00</b>	<b>12 701 336,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 485 500,00	5 562 330,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	33 884,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	6 755 500,00	6 912 439,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	190 000,00	190 108,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	5 000,00	2 575,00	0,00	0,00	2 425,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>1 215 330,00</b>	<b>1 206 202,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 127,02</b>
74718	Autres	20 000,00	25 769,58	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	15 000,00	33 647,20	0,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	78 500,00	82 959,94	0,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 101 830,00	1 062 393,26	0,00	0,00	39 436,74
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	948,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des tax	0,00	125,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>75 000,00</b>	<b>70 050,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 949,68</b>
752	Revenus des immeubles	75 000,00	70 050,32	0,00	0,00	4 949,68
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>15 180 004,57</b>	<b>15 415 222,10</b>	<b>47 129,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>7 660,00</b>	<b>6 893,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>766,84</b>
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	402,12	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 650,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	7 660,00	3 841,04	0,00	0,00	3 818,96
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>15 187 664,57</b>	<b>15 422 115,26</b>	<b>47 129,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)</b>	<b>256 430,00</b>	<b>81 690,00</b>			<b>174 740,00</b>
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en	0,00	0,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	81 900,00	81 690,00			210,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corpo	174 530,00	0,00			174 530,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>256 430,00</b>	<b>81 690,00</b>			<b>174 740,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>15 444 094,57</b>	<b>15 503 805,26</b>	<b>47 129,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017</b>		<b>706 238,64</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		CA	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	163 357,00	66 593,86	92 605,44	4 157,70
2031	Frais d'études	55 200,00	8 258,00	88 183,44	0,00
2051	Concessions et droits similaires	108 157,00	58 335,86	4 422,00	45 399,14
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 210 740,62	1 041 971,67	487 442,38	681 326,57
2111	Terrains nus	0,00	3 547,50	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 058 400,00	577 425,54	154 246,07	326 728,39
21318	Autres bâtiments publics	3 000,00	1 178,02	0,00	1 821,98
2138	Autres constructions	312 800,00	45 081,77	23 016,60	244 701,63
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	28 584,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	78 799,58	55 602,61	2 100,00	21 096,97
2182	Matériel de transport	630 492,00	247 455,36	308 079,71	74 956,93
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 960,94	16 473,12	0,00	0,00
2184	Mobilier	18 745,00	10 872,99	0,00	7 872,01
2188	Autres immobilisations corporelles	96 543,10	55 750,76	0,00	40 792,34
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 253 200,56	7 864,80	6 162,00	1 239 173,76
2313	Constructions	0,00	0,00	6 162,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	1 253 200,56	7 864,80	0,00	1 245 335,76
	Opérations d'équipement n° 101 (2)	2 742 742,40	897 149,21	1 602 719,85	242 873,34
	Opérations d'équipement n° 102 (2)	1 750 297,24	1 362 131,86	373 420,38	14 745,00
	Opérations d'équipement n° 104 (2)	369 290,00	33 738,86	0,00	335 551,14
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 489 627,82</b>	<b>3 409 450,26</b>	<b>2 562 350,05</b>	<b>2 517 827,51</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	1 017 800,00	961 283,82	0,00	56 516,18
1641	Emprunts en euros	904 500,00	903 778,45	0,00	721,55
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	4 420,00	0,00	580,00
168741	Communes membres du GFP	108 300,00	53 085,37	0,00	55 214,63
27	Autres immobilisations financières	315 000,00	8 399,49	0,00	306 600,51
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	8 399,49	0,00	0,00
276358	Autres groupements	310 000,00	0,00	0,00	310 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 332 800,00</b>	<b>969 683,31</b>	<b>0,00</b>	<b>363 116,69</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>9 822 427,82</b>	<b>4 379 133,57</b>	<b>2 562 350,05</b>	<b>2 880 944,20</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	256 430,00	81 690,00		174 740,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>256 430,00</b>	<b>81 690,00</b>		<b>174 740,00</b>
13912	Régions	11 900,00	11 869,00		31,00
13913	Départements	28 400,00	28 353,00		47,00
139148	Autres communes	35 500,00	35 445,00		55,00
139158	Autres groupements	1 800,00	1 776,00		24,00
13931	Dotations d'équipement des territoires ruraux	4 300,00	4 247,00		53,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00	0,00		0,00
28185	Cheptel	174 530,00	0,00		174 530,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>256 430,00</b>	<b>81 690,00</b>		<b>174 740,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>10 078 857,82</b>	<b>4 460 823,57</b>	<b>2 562 350,05</b>	<b>3 055 684,20</b>
	<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>	<b>0,00</b>			

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		CA	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	1 245 615.43	264 390,91	0,00	981 224.52
1311	Etat et établissements nationaux	100 000.00	0,00	0,00	100 000.00
1312	Régions	367 000.00	0,00	0,00	367 000.00
1313	Départements	120 000.00	259 390,91	0,00	0.00
1318	Autres	452 115.43	5 000,00	0,00	447 115.43
13241	Communes membres du GFP	206 500.00	0,00	0,00	206 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000.00	0,00	0,00	1 300 000.00
1641	Emprunts en euros	1 300 000.00	0,00	0,00	1 300 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		2 545 615.43	264 390,91	0,00	2 281 224.52
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 992 041.56	2 235 069,79	180 394,12	576 577.65
10222	F.C.T.V.A.	1 277 532.15	520 560,38	180 394,12	576 577.65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 714 509.41	1 714 509,41	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000.00	6 700,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	5 000.00	3 222,71	0,00	1 777.29
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000.00	3 222,71	0,00	1 777.29
Total des recettes financières		3 002 041.56	2 244 992,50	180 394,12	576 654.94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 547 656.99	2 509 383,41	180 394,12	2 857 879.46
021	Virement de la section de fonctionnement	1 507 154.33			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	1 047 730.00	797 548,44		250 181.56
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0.00	2 650,00		0.00
21782	Matériel de transport	0.00	0,00		0.00
28031	Amortissements des frais d'études	57 760.00	44 140,89		13 619.11
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	4 250.00	4 240,00		10.00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	12 100.00	12 047,50		52.50
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	35 500.00	35 416,30		83.70
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 050.00	11 017,00		33.00
28051	Concessions et droits similaires	15 370.00	11 376,51		3 993.49
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	54 210.00	55 059,40		0.00
281311	Hôtel de ville	8 740.00	0,00		8 740.00
281318	Autres bâtiments publics	26 980.00	35 660,61		0.00
28138	Autres constructions	87 015.29	74 964,50		12 050.79
28141	Bâtiments publics	570.00	561,60		8.40
28151	Réseaux de voirie	6 570.00	6 554,19		15.81
28152	Installations de voirie	1 620.00	19 353,85		0.00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	34 510.00	16 942,18		17 567.82
281782	Matériel de transport	101 500.00	101 465,98		34.02
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	128 710.00	134 930,29		0.00
28182	Matériel de transport	224 074.71	173 224,84		50 849.87
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 730.00	19 178,02		2 551.98
28184	Mobilier	14 730.00	13 494,14		1 235.86
28185	Cheptel	174 530.00	0,00		174 530.00
28188	Autres immobilisations corporelles	26 210.00	25 270,64		939.36
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 554 884.33	797 548,44		1 757 335.99
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2018
---	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>2 554 884,33</b>	<b>797 548,44</b>		<b>1 757 335,89</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)	<b>8 102 541,32</b>	<b>3 306 931,85</b>	<b>180 394,12</b>	<b>4 615 215,35</b>
	<b>Pour information</b> <b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>	<b>1 976 316,50</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101  
LIBELLE : Projet de MSP et creche de Bozel  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		2 742 742,40	A 897 149,21	1 602 719,85	242 873,34	B 1 078 885,77
20	Immobilisations incorporelles	510 796,80	307 419,74	385 233,82	0,00	429 491,10
2031	Frais d'études	510 796,80	307 419,74	385 233,82	0,00	429 491,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 231 945,60	589 729,47	1 217 486,03	424 730,10	649 394,67
2313	Constructions	2 231 945,60	589 729,47	1 217 486,03	424 730,10	649 394,67
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C 78 197,70	0,00	0,00	D 2 678 197,70
13	Subventions d'investissement	0,00	78 197,70	0,00	0,00	78 197,70
1313	Départements	0,00	73 197,70	0,00	0,00	73 197,70
1318	Autres	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-818 951,51	D-B + 1 599 311,93

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102  
LIBELLE : Renouveau des PAV  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 750 297,24</b>	<b>A 1 362 131,86</b>	<b>373 420,38</b>	<b>14 745,00</b>	<b>B 1 919 045,48</b>
20	Immobilisations incorporelles	33 500,00	13 320,14	21 144,00	0,00	14 656,38
2031	Frais d'études	33 500,00	13 320,14	21 144,00	0,00	14 656,38
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	198,00	0,00	0,00	198,00
2138	Autres constructions	0,00	198,00	0,00	0,00	198,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 716 797,24	1 348 613,72	352 276,38	15 907,14	1 904 191,10
2313	Constructions	1 390 000,00	224 565,14	198 773,33	966 661,53	224 565,14
2318	Autres immobilisations corporelles	326 797,24	1 124 048,58	153 503,05	0,00	1 679 625,96

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -1 362 131,86	D-B -1 919 045,48

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104

LIBELLE : Achat siège

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		<b>369 290,00</b>	<b>A 33 738,86</b>	<b>0,00</b>	<b>335 551,14</b>	<b>B 1 364 743,86</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>149 290,00</b>	<b>18 260,40</b>	<b>0,00</b>	<b>131 029,60</b>	<b>49 265,40</b>
2031	Frais d'études	149 290,00	18 260,40	0,00	131 029,60	49 265,40
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>15 478,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 315 478,46</b>
21318	Autres bâtiments publics	0,00	15 478,46	0,00	0,00	1 315 478,46
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>220 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>220 000,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -33 738,86	D-B -1 364 743,86

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>		<b>CA</b>	<b>2018</b>
--	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>		<b>A2.1</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>		

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	<b>Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8500071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 66 15, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66 111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66 18.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	Taux actuel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)					14 255 725,00									
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	08/08/2003		25/01/2004	14 255 725,00	F		3,9	3,95757		T	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2003		01/01/2004	800 000,00	F		3,92	3,92073		A	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	31/03/2005		27/05/2006	951 000,00	F		3,75	3,75214		A	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/12/2005		01/02/2006	235 000,00	F		3,53	3,53622		A	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/05/2005		01/09/2006	4 225 000,00	F		4,1164	3,84827		A	X	N	A-1
	DEXIA	15/05/2008		01/01/2009	3 000 000,00	F		4,8	6,96182		A	C	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/06/2004		01/02/2011	1 000 000,00	F		4,25	3,3905		A	X	N	A-1
	SOCIETE GENERAL GRENOBLE	29/12/2012		29/03/2013	265 035,68	F		2,63	2,79368		T	X	N	A-1
000010604396	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	28/04/2017		28/10/2017	1 179 689,32	F		1,4	1,42972		T	C	N	A-1
<b>Total général</b>					2 600 000,00	F								
					14 255 725,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>													
1641 Emprunts en euros (total)													
	N	0,00		5 978 387,83					958 944,47	194 674,83	0,00	76 262,83	
	N	0,00		5 978 387,83					958 944,47	194 674,83	0,00	76 262,83	
	N	0,00		0,00	0,00	F		3,85757	69 007,57	1 690,21	0,00	0,00	
	N	0,00		310 015,31	4,08	F		3,92075	55 166,32	14 315,12	0,00	12 152,60	
	N	0,00		39 311,80	1,42	F		3,75214	18 596,78	2 171,57	0,00	876,32	
	N	0,00		663 467,24	1,17	F		3,53622	320 960,25	35 203,64	0,00	21 884,27	
	N	0,00		1 396 681,83	9,75	F		3,84827	150 000,00	61 746,00	0,00	18 523,80	
	N	0,00		320 653,09	4,08	F		6,96162	64 130,62	18 469,62	0,00	15 391,35	
	N	0,00		55 676,18	0,17	F		3,3905	33 173,03	2 879,63	0,00	1 347,32	
	N	0,00		809 249,03	7,75	F		2,79368	74 576,58	22 832,05	0,00	116,24	
	N	0,00		2 383 333,35	13,68	F		1,42972	173 333,32	35 366,99	0,00	5 966,93	
<b>Total général</b>		0,00		5 978 387,83					958 944,47	194 674,83	0,00	76 262,83	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couvertures ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611\* et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 978 387,83					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>		<b>CA</b>	<b>2018</b>
--	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>IV</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
<b>Total</b>										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

A2.6

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.  
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.  
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.  
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.  
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.  
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.  
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.  
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.  
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat renégocié initial		Contrat renégocié	Intérêts		Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Type de taux (3)									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.  
 (2) Taux à la date de renégociation.  
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).  
 (5) Nominal à la date de renégociation.  
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin fine, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.8</b>
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)</b>	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2018
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			03/03/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	2	
Linéaire	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TE	20	
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGES ET ASCENSEURS	20	
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	
Linéaire	COFFRE FORT	2	
Linéaire	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	20	
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	
Linéaire	FRAIS DOC URBANISME	10	
Linéaire	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIES	20	
Linéaire	LOGICIEL	2	
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5	
Linéaire	MOBILIERS	10	
Linéaire	PLANTATIONS	20	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT IMMOBILIER	10	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT MOBILIER	5	
Linéaire	VOITURES	5	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A8</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	

### A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
 ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2018	CHARGEUR SUR PNEUS	176 200,00	0,00	5
08/01/2018	DOUBLE ECRAN RH	469,00	0,00	1
08/01/2018	PANNEAUX DE CONSIGNES TRI	20 002,20	0,00	
11/01/2018	FRAISE A NEIGE	4 292,00	0,00	5
11/01/2018	LOGICIEL FACTURATION PRO DECH	3 045,00	0,00	2
11/01/2018	RAMPE	143,10	0,00	1
11/01/2018	PRODUITS ENTRETIENS	214,80	0,00	1
16/01/2018	CLAVIER POUR R COM	2 109,00	0,00	1
16/01/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT PRALOGNAN	41 196,00	0,00	
16/01/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT PLANAY	50 086,82	0,00	
16/01/2018	CLAVIER POUR R COM	149,00	0,00	1
16/01/2018	CUVES	5 812,80	0,00	
16/01/2018	LICENCE OFFICE FAMILLE COLLE MANQUANT SUR MANDAT 2142	272,00	0,00	1
17/01/2018	VESTIAIRE + VETEMENTS + DIVERS	1 295,65	0,00	10
19/01/2018	UNITE CENTRALE	595,54	0,00	2
19/01/2018	FOURNITURES SACS CHAUSSETTES	3 462,00	0,00	10
22/01/2018	LOGICIEL + SERRURES	2 892,64	0,00	2
22/01/2018	FRAISE A NEIGE	3 535,20	0,00	5
25/01/2018	FRAISE A NEIGE	489,00	0,00	1
01/02/2018	CHARGEUR SUR PNEUS	175 200,00	0,00	5
01/02/2018	PRESTATIONS ET INGENIERIE GEOTECHNIQUES	2 794,32	0,00	2
05/02/2018	ORDI RH	753,00	0,00	2
05/02/2018	LOGICIEL FACTURATION PRO DECH	2 808,00	0,00	2
05/02/2018	LOGICIEL FACTURATION PRO DECH	675,00	0,00	2
05/02/2018	LOGICIEL FACTURATION PRO DECH	360,00	0,00	2
05/02/2018	LOGICIEL FACTURATION PRO DECH	6 882,00	0,00	2
07/02/2018	RAMPE	159,00	0,00	1
08/02/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT PRALOGNAN	32 574,00	0,00	
08/02/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT PLANAY	38 938,82	0,00	
08/02/2018	CONTENEURS SEMI ENTERRES	32 574,00	0,00	
08/02/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT PLANAY	-50 086,82	0,00	
08/02/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT PLANAY	11 148,00	0,00	
12/02/2018	FRAISE A NEIGE	3 249,00	0,00	5
12/02/2018	REPARATION CHALET COLLECTE	834,60	0,00	10
21/02/2018	FRIGO APP 10	249,00	0,00	1
21/02/2018	PACK OFFICE ET PRESTATION INFORMATIQUE	270,00	0,00	1
23/02/2018	ENSEMBLE COMPLET CONTENEUR	14 387,76	0,00	
02/03/2018	MODULE CALAMEO	660,00	0,00	2
09/03/2018	MEUBLE TRIEUR	214,80	0,00	1
16/03/2018	CUVES	38 546,40	0,00	
16/03/2018	CUVES	15 148,80	0,00	
20/03/2018	CUVES	43 209,60	0,00	
22/03/2018	FRAIS VENTE MAISON JAY	15 478,46	0,00	10
23/03/2018	MISSION MO REORGANISATION SIEGE VAL VANOISE	1 680,00	0,00	2

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/03/2018	MISSION MO REORGANISATION SIEGE VAL VANOISE	7 100,40	0,00	2
23/03/2018	MISSION MO REORGANISATION SIEGE VAL VANOISE	840,00	0,00	2
23/03/2018	PC ADMIN ALSH	805,00	0,00	2
23/03/2018	ECRAN ADMIN ALSH	212,00	0,00	1
27/03/2018	PAV MONTAGNY	99 763,20	0,00	
30/03/2018	CONTENEUR ENTERRE 5M3 rue de leglise courchevel 1850	13 680,00	0,00	10
31/03/2018	CUVES	107 344,80	0,00	
02/04/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT BOZEL	14 724,48	0,00	
10/04/2018	LUMINAIRE PE	1 008,00	0,00	10
12/04/2018	MMO DESAMIANPAGE ET DESTRUCTION BAT DIR	613,44	0,00	2
16/04/2018	TRAVAUX PAV FEISSONS	576,00	0,00	2
16/04/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT BOZEL	1 152,00	0,00	
16/04/2018	TRAVAUX PAV FEISSONS	1 152,00	0,00	2
17/04/2018	CONTENEUR ENTERRE 5M3 rue de leglise courchevel 1850	27 000,00	0,00	10
18/04/2018	PIQUETAGE DES LIMITES DE PROPRIETE PAV MONTAGNY	1 080,00	0,00	2
19/04/2018	MISSION COMPLEMENTAIRE PROGRAMMATION MSP APD	2 970,00	0,00	2
19/04/2018	MISSION COMPLEMENTAIRE PROGRAMMATION MSP APD	540,00	0,00	2
01/05/2018	CUVES	72 904,80	0,00	
02/05/2018	TVX INSTALLATION PAV BRIDES	17 392,32	0,00	
03/05/2018	SIEGE AUTO	690,00	0,00	5
09/05/2018	FRIGO CRECHE ALLUES	385,00	0,00	1
16/05/2018	CUVES	111 852,00	0,00	
22/05/2018	CONTENEURS SEMI ENTERRES	4 884,00	0,00	
22/05/2018	CONTENEURS SEMI ENTERRES	4 519,20	0,00	
23/05/2018	AMELIORATION MORPHODYNAMIQUE DORON AVANCE	26 283,48	0,00	10
25/05/2018	MEUBLE DE CHANGE CRECHE ALLUES	6 452,59	0,00	10
28/05/2018	AMELIORATION MORPHODYNAMIQUE DORON AVANCE	34 380,00	0,00	10
31/05/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT BOZEL	8 820,00	0,00	
31/05/2018	TRAVAUX GENIE CIVIL ET TERRASSEMENT PRALOGNAN	6 167,00	0,00	
01/06/2018	FIAT PANDA	14 285,76	0,00	5
03/06/2018	LOGICIEL PAIE + FORMATION	6 990,60	0,00	2
04/06/2018	PC GARAGE	692,00	0,00	5
04/06/2018	PC ACCUEIL	2 153,00	0,00	5
04/06/2018	PLAN TOPA PAV MONTAGNY	4 080,00	0,00	2
11/06/2018	PIQUETAGE DES LIMITES DE PROPRIETE PAV BRIDES	288,00	0,00	1
11/06/2018	PIQUETAGE DES LIMITES DE PROPRIETE PAV BRIDES	288,00	0,00	1
18/06/2018	REMISE EN ETAT MUR CHEMIN DES VIGNES	2 573,87	0,00	10
19/06/2018	APD MO CONSTRUCTION D UNE MSP / PPE + PRO	7 925,80	0,00	2
19/06/2018	APD MO CONSTRUCTION D UNE MSP / PPE + PRO	33 972,67	0,00	2
19/06/2018	APD MO CONSTRUCTION D UNE MSP / PPE + PRO	609,56	0,00	2

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	
<b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/06/2018	APD MO CONSTRUCTION D UNE MSP / PPE + PRO	9 175,01	0,00	2
19/06/2018	APD MO CONSTRUCTION D UNE MSP / PPE + PRO	990,71	0,00	2
19/06/2018	APD MO CONSTRUCTION D UNE MSP / PPE + PRO	9 734,48	0,00	2
28/06/2018	TVX SUPPLEMENTAIRES AIRE DE JEUX BRIDES	11 880,00	0,00	20
25/07/2018	PC PORTABLE DIRECTEUR RESSOURCES	1 753,69	0,00	5
31/07/2018	SECHE LINGE	2 259,00	0,00	10
03/08/2018	REPARATION PORTAIL DECHETTERIE	1 152,00	0,00	10
13/08/2018	BRISE VU CAUSE PAV PRALOGNAN	5 760,00	0,00	10
14/08/2018	REPRISE PEINTURE EMA BRIDES	1 680,00	0,00	10
14/08/2018	LOGICIEL + SERRURES	1 368,68	0,00	2
14/08/2018	LOGICIEL + SERRURES	1 869,38	0,00	2
25/08/2018	CANAPE CLIC CLAC APPARTEMENT BELLEGARDE	499,00	0,00	
30/08/2018	RAYONNAGE GARAGE + RAM	1 732,20	0,00	10
03/09/2018	OPEL CORSA	12 700,00	0,00	5
04/09/2018	REMPLACEMENT BALLON EAU CHAUDE APPARTEMENT	549,90	0,00	10
04/09/2018	TVX CONSTRUCTION MSP	55 917,00	0,00	
07/09/2018	BANQUETTES	531,00	0,00	10
07/09/2018	ASPIRATEUR + REVITEUSE PNEUMATIQUE	1 731,60	0,00	5
17/09/2018	VEHICULE DOKKER DACIA	13 873,76	0,00	5
20/09/2018	30 PAIRES DE RAQUETTES	1 452,90	0,00	
01/10/2018	LITTERIE STUDIO 10	578,45	0,00	10
01/10/2018	CANAPE BELLEGARDE	999,90	0,00	10
01/10/2018	COUVERCLE PAV	4 048,80	0,00	10
03/10/2018	TVX INSTALLATION PAV LA PERRIERE MOTTARET LA TANIA	57 957,01	0,00	
05/10/2018	TELEPHONES SAMSUNG	1 794,13	0,00	5
08/10/2018	CHAISE DE BUREAU	119,00	0,00	
15/10/2018	PARCOURS DE MOTRICITE	844,21	0,00	10
22/10/2018	TVX PONT ROUGE ET DES MOULINS	5 340,00	0,00	20
24/10/2018	STORES	499,26	0,00	
29/10/2018	HOUSSE	615,60	0,00	10
30/10/2018	REPRISE PEINTURE EMA BRIDES	828,00	0,00	10
06/11/2018	RESTAURATION DE LA CONFLUENCE DU BONRIEU ET DU DORON DE BOZEL	8 946,00	0,00	15
07/11/2018	PC PORTABLE RENFORT DIRECTION ST / CLAVIER ET SOURIS POUR DEPAN	1 102,66	0,00	5
13/11/2018	ECRAN POSTE FINANCES	285,90	0,00	
19/11/2018	AQUISITION PARCELLE ISDI CHAMPAGNY	3 547,50	0,00	
21/11/2018	VEHICULE MITSUBISHI	25 680,26	0,00	5
26/11/2018	RENOVATION PASSERELLE DE LA PERRIERE DORON	12 236,35	0,00	20
27/11/2018	PLAN TOPA PAV MONTAGNY	-960,00	0,00	2
27/11/2018	PIQUETAGE DES LIMITES DE PROPRIETE PAV BRIDES	-288,00	0,00	1
27/11/2018	PIQUETAGE DES LIMITES DE PROPRIETE PAV BRIDES	-288,00	0,00	1
27/11/2018	COUVERCLE PAV	-4 048,80	0,00	10
01/12/2018	2 ECRANS + PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	3 445,20	0,00	5

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>A10.1</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/12/2018	CROCHETS LEVAGE CONTENER	1 800,00	0,00	10
06/12/2018	BASE BETON POSE BUNGALOW	4 974,84	0,00	10
10/12/2018	BARRIERES CRECHE MORIOND	1 812,00	0,00	20
11/12/2018	REVERSEMENT REGIE AVANCE	318,00	0,00	
17/12/2018	REFECTION DU MUR DORON BRIDES LES BAINS	34 309,80	0,00	20
28/12/2018	ENROULEUR A RESSORT + AVOIR	3 577,20	0,00	10
<b>Divers</b>				
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM PC PORTABLE	1 420,91	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM ACQUISITION FONCIERE PROJET	107,64	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM TERRAIN DECHARGE ISDI LA LOY ALLUES	2 228,15	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM REALISATION D UNE DECHARGE	3 348,80	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE ISDI CHAMPAGNY	3 268,12	0,00	10
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM VENTE CTS GIROD	3 754,91	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM TVX AMENAGEMENT ISDI PLANAY	28 704,48	0,00	10
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM NOTE DE FRAIS GIROD SMITOM	1 184,93	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM MISE EN SOUTERRAIN RESEAU FRAN	4 104,00	0,00	10
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM APPEL OFFRE PUBLICATION	670,03	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM BARRIERES ISDI TORCHET	2 289,50	0,00	10
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM VENTE RUFFIER DES AIMES	729,24	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM OUVERTURE DOSSIER DECHARGE	1 368,00	0,00	10
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM REALISATION ISDI ALLUES	181 077,86	0,00	10
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM PROJET INSTALLATION CHAMPAGNY	480,00	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM ANNONCE DES ALLUES	1 974,49	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM ACHAT TERRAINS CHAMPAGNY	3 424,72	0,00	
01/01/2018	TRANSFERE SMITOM ISDI ALLUES	58 670,50	0,00	10
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 959 612,32</b>	<b>0,00</b>	

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 650,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	<b>A10.4</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0.00	
Mise à disposition			0.00	
Affectation			0.00	
Mises en concession ou affermage			0.00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0.00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.5</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	
<b>ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>		<b>CA</b>	<b>2018</b>
--	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>		<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																			
<b>TOTAL GENERAL</b>																			

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
(5) Taux annuel, tous frais compris.  
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 153 619,43
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>1 153 619,43</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>15 469 244,76</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III</b>	<b>7,46%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

## IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Associations		
Association ADMR DE BOZEL	67 500.00€	Subvention fonctionnement ADMR
Association ASSOCIATION LES AMIS DE LA CENTAUREE	1 500.00€	Subvention Les amis de la Centaurée
Association ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE JEAN ROSTAN	1 600.00€	Subvention pour association sportive du collège Jean Rostand Moutiers
Association ASSOCIATION VIRLANIE FRANCE	1 500.00€	Subvention Concert solidaire
Association COMITE DES FETES DE PRALOGNAN	5 500.00€	TERRE TETTOIR TARENATAISE
Association MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLES	1 500.00€	Subvention Maison d'assistante maternelle de Bozel
VAL VANOISE TOURISME	137 000.00€	Subvention Val Vanoise tourisme
Personnes physiques		
JIMENEZ Dominique	0.00€	SUBVENTION AMELIORATION HABITAT
Départements		
ALIZE CHAMBERY SAVOIE	1 280.00€	Subvention Alizee Savoie - reliquat 2017
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
AGENT COMPTABLE	17 000.00€	Subvention Collège Le Bonrieu - Bozel
Autres		
COMITE BASSIN EMPLOI	0.00€	SUBVENTION
COMITE DE SKI DE SAVOIE	13 460.00€	SUBVENTION
LE DOME THEATRE	5 000.00€	Subvention DOME THEATRE
<b>Personnes de droit public</b>		
Associations		
Association AACM	0.00€	SUBVENTION
Départements		
APTV	76 406.58€	PARTICIPATION
Communes		
COM COM COEUR DE TARENATAISE	153 587.00€	SUBVENTION ECOLE DE MUSIQUE
COM COM COEUR DE TARENATAISE	0.00€	SUBVENTION LR MOUTIERS 2014
MAIRIE DE BOZEL	33 361.81€	PARTICIPATION SALLE PO
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE TARENATAISE	1 250.00€	SUBVENTION ABBATOIR
MAIRIE DE FEISSONS/SALINS	10 106.00€	FOND DE CONCOURS
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>527 551,39</b>	

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		10,8	0	10,8	0	2	2
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	0	1	0	1	1
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	3	0	3	0	0	0
REDACTEUR	B	1,8	0	1,8	0	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4	0	4	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 ND CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		28,7	0	28,7	0	1,8	1,8
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0	1	0	0,8	0,8
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CLASSE	B	2	0	2	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	14	0	14	0	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 CLASSE	C	2	0	2	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	6,7	0	6,7	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0	0	0	0	0	0
AGENT MAITRISE	C	2	0	2	0	0	0
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		19,3	0	19,3	0	6,7	6,7
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	2	0	2	0	3,7	3,7
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS PRINCIPAL	B	1	0	1	0	0	0
AGENT SOCIAL	C	12,9	0	12,9	0	3	3
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2 EME CLASSE	C	3,4	0	3,4	0	0	0
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		6,7	0	6,7	0	1	1
PUERICULTRICE	A	0,9	0	0,9	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 1 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE 2 CLASSE	C	5,8	0	5,8	0	1	1
<b>FILIERE ANIMATION (f)</b>		8	3,35	11,35	0	1	1

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		CA	2018
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018		C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ANIMATEUR PRICIPAL 2 EME CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	0	0	0	0	1	1
ADJOINT ANIMATION	C	5	3,35	8,35	0	0	0
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C	2	0	2	0	0	0
<b>EMPLOIS NON CITES (k)(5)</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Allocation Pôle Emploi (ARE)	C	1	0	1	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>74.5</b>	<b>3.35</b>	<b>77.85</b>	<b>0</b>	<b>12.5</b>	<b>12.5</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		CA	2018
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018		C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
<b>Agent occupant un emploi permanent (6)</b>				0,00		
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00		
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH		0,00		
REDACTEUR	B	ADM		0,00		
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	ANIM		0,00		
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	S		0,00		
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE 2 CLASSE	C	MS		0,00		
AGENT SOCIAL	C	S		0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

**VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE**

**CA**

**2018**

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018**

	<b>IV</b>
	<b>C1.1</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM.: Administratif.

TECH.: Technique.

URB.: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S.: Social.

MS.: Médico-social.

MT.: Médico-technique.

SP.: Sportif.

CULT.: Culturel

ANIM.: Animation.

PM.: Police.

OTR.: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2018
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018</b>	<b>C1.2</b>

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b> <b>(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2018
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE</b> <b>OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscallité additionnelle, fiscallité additionnelle ou sans fiscallté propre

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)</b>	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	TRANSPORT SCOLAIRE	06/06/2014	06/06/2014	20004079800031	SPA	non
SPIC	LOTISSEMENT ZAE BOZEL	01/01/2017	01/01/2017	20004079800049	SPIC	oui
SPIC	LOTISSEMENT ZAE CHAMPAGNY	01/01/2017	01-01-2017	20004079800056	SPIC	oui
SPIC	SPANC	03/03/2014	03/03/2014	20004079800023	SPIC	non

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

### 1 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	10 078 857.82	4 460 823.57	2 562 350.05	3 055 684,20
RECETTES	10 078 857.82	5 283 248.35	180 394.12	4 615 215,35
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	16 150 333.21	13 145 671.07	0.00	3 004 662,14
RECETTES	16 150 333.21	16 257 173.40	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

### 2 - BUDGET ANNEXE ZAE BOZEL (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ZAE BOZEL N°SIRET : 20004079800049				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	381 740.00	131 180.00	0.00	250 560,00
RECETTES	381 740.00	0.00	0.00	381 740,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	381 740.00	163 497.34	0.00	218 242,66
RECETTES	381 740.00	129 440.00	0.00	252 300,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

### 2 - BUDGET ANNEXE ZAE CHAMPAGNY (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ZAE CHAMPAGNY N°SIRET : 20004079800056				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	577 783.89	89 377.83	0.00	488 406,06
RECETTES	577 783.89	29 162.63	0.00	548 621,26
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	541 870.00	42 943.61	0.00	498 926,39
RECETTES	541 870.00	40 144.31	0.00	501 725,69

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

### 2 - BUDGET SPANC (1)

BUDGET : BUDGET SPANC N°SIRET : 20004079800023				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 891.00	1 282.00	0.00	609,00
RECETTES	1 891.00	891.00	0.00	1 000,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C3.5</b>
<b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	

## 2 - TRANSPORT SCOLAIRE (1)

BUDGET : TRANSPORT SCOLAIRE N°SIRET : 20004079800031				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 411 694.14	1 182 045.64	0.00	229 648,50
RECETTES	1 411 694.14	1 454 234.57	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 2 - ZAE ALLUES - ECOVET (1)

BUDGET : ZAE ALLUES - ECOVET N°SIRET : 20004079800064				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	15 000.00	5 347.76	0.00	9 652,24
RECETTES	15 000.00	0.00	0.00	15 000,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	15 000.00	5 347.76	0.00	9 652,24
RECETTES	15 000.00	5 347.76	0.00	9 652,24

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	11 053 381.71	4 686 729.16	2 562 350.05	3 804 302,50
RECETTES	11 053 381.71	5 312 410.98	180 394.12	5 560 576,61
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	18 502 528.35	14 540 787.42	0.00	3 961 740,93
RECETTES	18 502 528.35	17 887 231.04	0.00	615 297,31
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>29 555 910,06</b>	<b>19 227 516,58</b>	<b>2 562 350,05</b>	<b>7 766 043,43</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>29 555 910,06</b>	<b>23 199 642,02</b>	<b>180 394,12</b>	<b>6 175 873,92</b>

(1) Y compris les rattachements.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	69 935 000,00	1,474	2,640	10,000	1 846 284,00	12,676
Taxe foncière sur les propriétés bâties	63 723 000,00	2,114	3,300	10,000	2 102 859,00	13,057
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	140 800,00	1,169	26,230	9,979	36 932,00	9,669
Cotisation foncière des entreprises	28 560 000,00	3,888	5,460	10,080	1 559 376,00	14,361
<b>TOTAL</b>	<b>162 358 800,00</b>	<b>0,000</b>			<b>5 545 451,00</b>	<b>0,000</b>

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,  
A Bozel, le 01/04/2019  
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 26  
 Nombre de membres présents : 13  
 Nombre de suffrages exprimés : 13  
 VOTES : Pour : 13  
           Contre : 0  
           Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Bozel, le 01/04/2019

Date de convocation : 26/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

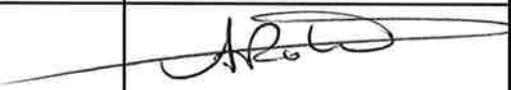
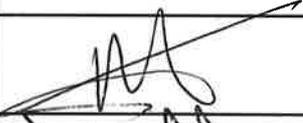
Stéphane AMIEZ	
Jenny APPOLONIA	
Jean Marc BELLEVILLE	
Jean René BENOIT	
Gilbert BLANC TAILLEUR	
Philippe BOUCHED'HOMME	
Guillaume BRILAND	
Thierry CARROZ	
Laurette COSTES	
Bernard FRONT	
Jean Pierre LATUILLIERE	
Michel LEGER	
Jean Baptiste MARTINOT	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Thierry MONIN	
Patrick MUGNIER	
Philippe MUGNIER	
Rémy OLLIVIER	
Yves PACCALET	
Sylvain PULCINI	
Josette RICHARD	
Armelle ROLLAND	
Sandra ROSSI	
Thierry RUFFIER DES AIMES	
René RUFFIER LANCHE	
Michèle SCHILTE	
Florence SURELLE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Bozel, le 01/04/2019

